

é DÉCOUVERTE

# La voiture remise à sa place, l'humain au cœur de la ville

Promouvoir les transports en commun, avoir un usage modéré de la voiture, libérer les espaces publics... de nouveaux modes de vie pour un nouveau quartier.

Demain, l'écoquartier fluvial offrira à tous les Îlodonysiens un nouvel espace de promenade et un nouveau lien avec la Seine, libérés de la présence de la voiture. En effet, l'écoquartier fluvial sera un vaste plateau piétonnier et cycliste sécurisé. Les véhicules seront stationnés dans trois « centrales de mobilité » réparties le long du quai du Châtelier

(voir encadré). La circulation des véhicules (voitures, bus, etc.) restera sur ce quai. L'entrée dans l'écoquartier sera contrôlée par des bornes d'accès et la présence, 24h/24 et 7 jours sur 7, d'agents qui seront également les surveillants-gestionnaires des centrales de mobilité. Les véhicules de secours et les camions de ramassage des poubelles pourront entrer ainsi que les

## 1 CARREFOUR PLEYEL

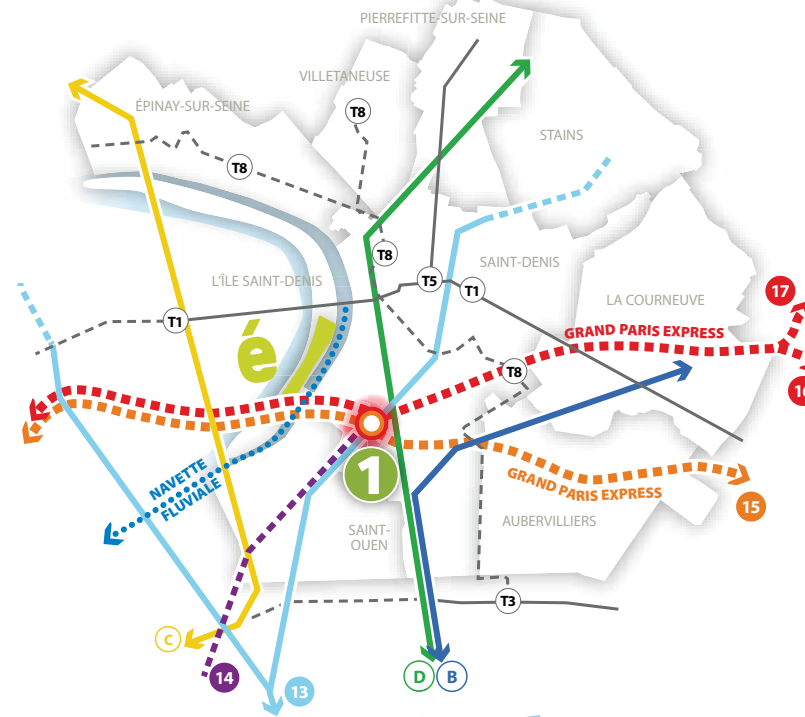
La station Pleyel de la ligne 13 dessert Paris, Saint-Ouen et la Plaine Saint-Denis. Avec l'arrivée de la ligne 14 et l'intégration au réseau Grand Paris Express en 2023, la nouvelle station sera une des gares principales desservant la métropole parisienne.

## 2 PASSERELLE

Longue d'une centaine de mètres environ, la future passerelle qui enjambe le grand bras de la Seine entre le quai du Châtelier et Saint-Denis, met l'écoquartier directement à 800 mètres du Carrefour Pleyel.

## 3 CENTRALES DE MOBILITÉ

Implantées à 300 mètres maximum des habitations, les centrales de mobilité jalonnent l'écoquartier et assurent le stationnement des voitures et des deux roues.



Cousin germain des centrales de mobilité, le premier centre de mobilité et de services de la métropole lilloise s'apprête à être livré au printemps. Sa mise en service permettra d'en savoir plus sur la façon dont les utilisateurs s'approprient ce type de lieu.



é PERSPECTIVES

## L'Union, un train d'avance

Le concept des centrales de mobilité est en plein essor. La preuve, le quartier lillois de l'Union (Grand Prix National des ÉcoQuartiers 2011) développe trois centres de mobilité et de services mutualisant 1000 places de stationnement et offrant des services complémentaires exactement dans le même esprit que dans l'écoquartier fluvial. Originalité du projet, l'évolutivité du bâtiment rend possible la transformation en bureaux et en logements, si les voitures et donc les besoins en stationnement, venaient à diminuer dans le futur !



- Réseau de bus
- Quai du Châtelier
- ▲ Borne d'accès à l'écoquartier
- Centrale de mobilité
- Voie piétonne et cyclable
- Accès fluvial
- ← Navette fluviale Saint-Denis/La Défense (projet)
- Voie partagée (piétons, cyclistes, services d'urgence, livraisons,...)
- Arrêt de bus

réserver par internet pour 1 ou 2 heures, une demi-journée, une journée ou plus. L'auto-partage ne sera pas réservé aux seuls nouveaux habitants mais accessible à tous les Îlodonysiens. Chaque habitation sera située à moins de 300 mètres d'un des espaces de stationnement multi-modes et multi-services, parmi les trois du quartier. Ainsi, les résidents et les salariés auront peu à parcourir pour rejoindre leur véhicule (voiture, vélo, etc.). Pour venir en aide aux personnes à mobilité réduite qui le nécessiteront, des services adaptés seront mis en place. Au-delà de l'écoquartier, l'accès-

### Un quartier avec et entouré de transports en commun

sibilité au sein de la commune et avec les villes riveraines sera renforcée. Sur l'île, une voie « piéton et vélo » reliera le quartier sud au centre ville. Le début de ce cheminement a été inauguré avec le square le Temps des cerises, en novembre dernier au quartier sud. Il se poursuivra le long de Marques Avenue, passera par l'écoquartier fluvial,

pour rejoindre le quai du Moulin, l'avenue Jean Jaurès et la rue de l'Ortebout. Autre élément fondamental, l'offre en transports en commun va s'étoffer. La ligne de bus 237 sera prolongée dès 2014 ou 2015 jusqu'à Épinay-sur-Seine, la fréquence de passage des bus sera augmentée et ceux-ci circuleront même le dimanche ! Si l'on ajoute la nouvelle ligne de bus créée avec la passerelle, demain, ce seront trois transports en commun (un tramway et deux lignes de bus) qui desserviront L'Île-Saint-Denis et la reliera aux communes voisines et à un vaste réseau de transport en commun : ligne 13, ligne 14 prolongée jusqu'à Saint-Ouen, RER D et B, Grand Paris Express, RER C, T8 et la nouvelle ligne tangentielle voyageur à Epinay-sur-Seine, sans oublier la future gare implantée à Saint-Denis, desservant l'Île-de-France et peut-être au-delà.

véhicules de livraison ou de déménagement. Au cœur du quartier, on se déplacera à pied ou en vélo, sans avoir à subir les désagréments de voitures garées sur l'espace public. Plus que de simples parkings, les centrales de mobilité offriront des services comme l'auto-partage : des véhicules de location que l'on peut

## LES CENTRALES DE MOBILITÉ, QU'EST CE QUE C'EST ?

Ce système innovant permet le stationnement de tous, non pas par la location ou l'acquisition d'une place personnelle, mais via l'acquisition d'un droit de stationnement. Grâce à la présence d'un gardien, 24/24h, 7 jours sur 7, une place sera assurée à tout moment, aux résidents et professionnels du quartier ou aux visiteurs de passage. L'avantage des centrales de mobilité tient davantage encore aux multiples services intégrés : stations de recharge pour véhicule électrique, véhicules en auto-partage, ateliers de réparation de vélo ou même des prestations annexes (conciergerie, retrait de colis...). Les centrales pourront proposer par ailleurs de multiples informations en temps réel sur les transports et les conditions du trafic.



## Un modèle nouveau

**Christophe Begon, chef de projet chez Sareco, société de conseil et d'études, spécialisée dans le stationnement, décrypte le système de mobilité dans l'écoquartier.**

Le mode de stationnement qui sera développé à L'Île-Saint-Denis s'inspire-t-il d'un modèle existant ?

On rencontre déjà en France des « parkings plus » qui visent à proposer des services diversifiés en lien avec le stationnement. Souvent, ils sont localisés en centre-ville et répondent principalement à des usagers occasionnels. Dans l'écoquartier de L'Île-Saint-Denis, la majorité des futurs utilisateurs des centrales de mobilité seront réguliers : habitants, employés... Cela

implique que les attentes des usagers ne sont pas les mêmes, ni en terme de qualité du service du stationnement, ni en termes de services à la mobilité proposés. En cela, les centrales de mobilité telles qu'elles sont envisagées dans l'écoquartier fluvial constituent un modèle nouveau. La réflexion sur une gestion mutualisée du stationnement assortie de services complémentaires à la mobilité se généralise dans les différents projets d'écoquartiers en France. Cela s'explique notamment par l'impératif environnemental de mieux organiser la mobilité en favorisant davantage la complémentarité des modes de déplacement, et ainsi diminuer l'utilisation de la voiture. La volonté de réduire le coût du stationnement diminue également le prix de vente des nouveaux logements et participe également à cette dynamique de rationalisation de la place dévolue à la voiture dans les nouveaux quartiers.